

Introduction

Pourquoi « exode, géographies de la fuite » ?

La réponse est inscrite dans le titre. Cette approche particulière et originale est en fait une étude inédite jusqu'à ce jour. En effet, les livres traitent le plus souvent de l'histoire de l'exode. Or, ici, il s'agira de suivre et découvrir sa place particulière abordée du point de la géographie de ces deux mois de l'année 1940. Ce prisme de réflexion est conjointement associé aux témoignages recueillis qui expriment au plus près l'itinérance des populations confrontées à cette période. Le géographe transmet ainsi les itinéraires de chaque étape de l'exode pour en faire une lecture vivante, sensible et inscrite dans la représentation du temps.

Si l'exode de mai-juin 1940 a constitué un traumatisme considérable, en raison du choc créé par l'effondrement quasi immédiat d'une armée qui apparaissait alors comme l'une des plus solides au monde, il est longtemps resté un sujet difficile à appréhender, une sorte de trou noir de l'histoire de France. Des raisons diverses peuvent l'expliquer : la difficulté à s'appuyer sur des sources disparates et pour beaucoup ouvertes récemment a pu entraver l'appréhension du phénomène dans son ampleur, dans sa complexité, mais aussi la réticence à traiter d'un moment trouble et humiliant de l'histoire nationale, partie prenante de « l'étrange défaite » à laquelle le pays était confrontée, comme en témoigne ce livre majeur de Marc Bloch, rédigé en 1940 et paru en 1946.

S'il saluait l'importance du travail précurseur de Jean Vidalenc¹, réalisé un peu plus d'une dizaine d'années après la Seconde Guerre mondiale, l'historien Pierre Miquel s'étonnait dans l'avant-propos de son ouvrage de 2003 sur le faible nombre de recherches portant sur l'exode², ce qui conduisait à occulter la manière dont les civils avaient été pris en otage dès le début de ce conflit, alors qu'ils avaient constitué l'un des enjeux mêmes de la guerre. Plus récemment, Éric Alary³ quant à lui, s'étonne peu de recherches sur le sujet : « L'exode est comme un tabou jugé

1. J. Vidalenc, *L'Exode de mai-juin 1940*, préface de Daniel Mayer, Paris, PUF, coll. « Esprit de la Résistance », 1957.

2. P. Miquel (*L'Exode 10 mai – 20 juin 1940*, Paris, Plon, 2003, version Pocket 2005) estime que les victimes de l'exode ont été considérées comme « indignes de l'Histoire ». Son ouvrage visait à décrire leur détresse.

3. E. Alary, *L'exode un drame oublié*, Paris, Perrin, coll. « Tempus », 2013, p. 10 : « Malgré l'ampleur, qui a profondément et durablement déstabilisé la société française, force est de constater qu'il n'a pas suscité un intérêt et une bibliographie à la dimension de l'événement. L'exode est comme un tabou jugé responsable de tous les maux que la France a connus en 1940 et non comme une conséquence de la guerre ».

responsable de tous les maux que la France a connus en 1940 et non comme une conséquence de la guerre».

Pourquoi cette lacune dans les travaux d'historiens ?

La réponse d'Éric Alary est sans appel : « les historiens ont donc laissé à distance l'exode et les réfugiés ; sans doute cela tient-il à la priorité donnée à l'histoire politique davantage qu'à l'histoire sociale de la Seconde Guerre mondiale ; les réfugiés ne servent aucune cause et n'ont aucun programme politique. Les réfugiés n'ont pas milité pour une quelconque reconnaissance⁴ ». Il en arrive à penser qu'il s'agit d'un sujet tabou résultant des hiérarchiques opérées par les historiens dans le choix de leurs objets de recherche, certains étant plus déterminants que d'autres, l'histoire politique ayant été privilégiée au détriment de l'histoire sociale de la Seconde Guerre mondiale.

L'exode n'aurait pas constitué un thème majeur car ne permettant pas d'aborder les sujets considérés comme les plus légitimes, au sens de Thomas Kuhn⁵, les plus stratégiques pour les sciences historiques. En tant que géographe, l'étude proposée dans ce livre s'inscrit d'une manière plus large dans le champ des sciences sociales, s'appuyant sur des méthodes appliquées en géographie sociale afin de décrypter les stratégies résidentielles des ménages. Le cas de l'exode peut référer à cette thématique, dans un contexte de tensions exacerbées et d'urgence majeure. Aborder un tel sujet nécessite d'identifier des hypothèses et de proposer un protocole permettant d'y répondre, ainsi que l'identification de jalons méthodologiques qui donneront toute leur force à ce travail. Il ne peut s'agir d'accumuler des témoignages, mais bien de s'appuyer sur eux afin de dégager des tendances fortes, des régularités⁶.

Cette étude vise à reconstituer une histoire sensible et sociale de l'exode, à saisir les relations à l'espace ayant conduit à des géographies de l'exode. Elle se propose, en s'appuyant sur le recueil de témoignages, en captant une mémoire qui va s'effacer, de comprendre les choix, certes extrêmement contraints, qui ont pu être effectués par des individus, en l'occurrence des parents, souvent des mères de famille, mais aussi des grands-parents pour survivre dans le chaos, pour protéger

4. *Ibid.*, p. 13.

5. T. Kuhn, *La structure des révolutions scientifiques*, Paris, Flammarion, coll. « Champs », 1^{re} édition en langue anglaise, 1962, version française, 1972.

6. E. Alary (*op. cit.*, 2013, p. 19) identifie également les jalons méthodologiques et les écueils lors de l'étude d'un tel sujet : « L'histoire de l'exode ne peut donc pas être une simple chronique ou l'addition de témoignages, agencés chronologiquement. Les sources sont abondantes. Cela va des fonds publics, souvent sous exploités ou encore mal connus (car récemment ouverts), aux sources privées : les procès-verbaux et les registres de délibérations des mairies, les rapports des brigades de gendarmerie, des policiers, des préfets et des services allemands d'occupation, les comptes rendus de l'administration de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris, les diverses enquêtes médicales et sanitaires publiés dans les années 1940, les lettres et les rapports d'associations d'entraide et de secours, les articles de presse, les correspondances et les récits des Français, les journaux intimes, les Mémoires et les bandes enregistrées au cours de différentes enquêtes orales menées depuis plusieurs années pour nos autres sujets d'étude. Toutes ces sources sont importantes pour qui veut approcher au plus près une histoire sensible, voire sensorielle, et teintée d'émotion ».

les enfants, pour faire face, avec les moyens plus ou moins importants dont ils disposaient, à une incertitude extrême. Quelles tactiques ou ruses⁷ ont été mises en œuvre par les micro-acteurs emportés par des événements qui les dépassent? Le caractère tragique de cette migration, dans une situation de débâcle généralisée, dans laquelle les structures de l'État ne servaient plus de garde-fous, de repères ou de protection pour les individus, renvoie à d'autres situations du même type ayant pu se dérouler ici ou ailleurs, il y a très longtemps ou beaucoup plus près de nous temporellement.

Trois éléments principaux sont à l'origine de ce livre. Le premier puise sa source dans les réminiscences d'une histoire familiale. Mes parents ont été confrontés enfants à l'exode. De façon chaotique, comme tant d'autres, ils ont quitté leur logement dans l'agglomération parisienne pour partir vers le sud. Il en est resté des récits, des histoires marquantes, des péripéties plus improbables les unes que les autres. S'il était envisageable de faire le récit de ces deux aventures, il semblait plus pertinent de les mettre en perspective, de les comparer à celles auxquelles furent confrontés celles et ceux de leur génération.

Le deuxième est contemporain, et correspond à l'intensité de la crise des réfugiés à laquelle les pays de l'Union européenne, dont la France, eurent à faire face en 2014-2015. Elle a suscité de multiples prises de position souvent très négatives, ayant pris une ampleur particulière en raison du potentiel de démultiplication offert par les réseaux sociaux. Les raisons conduisant des familles à quitter la Syrie, l'Irak, la Libye, pour ne prendre que quelques exemples, pouvaient sembler incompréhensibles, voire irresponsables, du point de vue de populations vivant depuis plus de 70 ans dans un contexte stable et sécurisant. Il s'agissait de pouvoir se mettre à la place de ceux et celles qui ont été confrontés à de telles situations afin de comprendre les traces que ceci peut laisser subsister. Ce que vivent aujourd'hui des enfants d'un pays en crise conduits à partir pour échapper au pire, correspond ni plus ni moins à ce qu'eurent fréquemment à vivre les grands-parents voire arrière-grands-parents? des générations nées dans les années 1980-2000.

Le troisième résulte de la nécessité de modifier le regard porté sur les phénomènes migratoires de cette ampleur. Les populations concernées sont présentées dans leur masse, comme des flux décérébrés optant tous pour les mêmes choix. Les images qui témoignent de ces événements, qu'il s'agisse de rares photos ou de films, encore plus rares, contribuent à alimenter cette perception des choses. Or, il est possible de constater de grands écarts dans les choix effectués. Il y eut des départs en exode, mais aussi des refus de partir, il y eut des départs anticipés et d'autres très tardifs, il y eut des départs avec des objectifs précis à atteindre et d'autres au hasard. Il s'agit de contribuer à comprendre les raisons des décisions qui furent prises et par conséquent de rompre avec cette image de « troupeau inconscient »

7. M. de Certeau, *L'invention du quotidien, 1. Arts de faire*, Paris, Gallimard, 1980. L'auteur y définit ces concepts, ainsi que celui de « stratégie » qui n'est guère approprié dans le contexte de contraintes extrêmes auxquelles étaient confrontées les personnes concernées.

pour rendre leur dignité à ces réfugiés presque totalement abandonnés à leur sort par les services d'un État déliquescant.

Afin de lancer une telle étude, il aurait été possible de s'appuyer sur les corpus existants et de les analyser sous un angle différent⁸. Il a été décidé de procéder différemment, afin de concevoir un guide d'entretien spécifique, à partir d'entretiens en face-à-face. Compte tenu du moment où les contacts furent pris, à partir du mois de novembre 2015, par l'intermédiaire de maisons de retraite, d'EHPAD, d'associations de personnes âgées, d'ateliers mémoire dans des hôpitaux, les personnes susceptibles de participer étaient nécessairement très âgées. Le projet initial pouvait être considéré comme un pari très incertain, rien ne garantissant un accueil positif à une telle demande, de la part des établissements contactés comme des personnes ayant vécu l'événement. La première surprise fut l'intérêt des responsables des établissements joints, la seconde le nombre de personnes prêtes à témoigner. L'ampleur de l'exode explique pour partie cette situation. S'il est difficile d'avoir un état précis de la situation, huit à dix millions d'*exodiens*⁹ se retrouvèrent sur les routes au milieu des colonnes de soldats en retraite. Rappelons que la population française métropolitaine était estimée à 41,5 millions lors du recensement de 1936¹⁰. Même si tous les *exodiens* n'étaient pas français, cela fait de l'ordre du quart de la population française à avoir eu à quitter son domicile durant les mois de mai-juin 1940, ce qui est considérable et explique que dans les divers lieux contactés, nombreuses étaient les personnes ayant été confrontées à cette situation. Ceci suscita parfois de la surprise de la part des responsables des établissements qui ne s'attendaient pas à ce que tant d'entre elles aient pu se trouver concernées. L'autre point d'étonnement fut le souhait de participer à l'étude afin d'apporter un éclairage personnel et souvent de témoigner de situations traumatisantes. Comme cela pourra apparaître par la suite, les souvenirs de cette épreuve étaient très souvent vifs et précis, empreints d'émotion et révélant des anecdotes parfois déroutantes. Néanmoins, l'histoire de l'exode ne peut être « une simple chronique ou l'addition de témoignages, agencés chronologiquement¹¹ », elle ne peut non plus se limiter à l'accumulation d'anecdotes pittoresques, ni de moments édifiants, mais doit tendre à montrer comment des individus, des familles, des groupes sociaux, s'organisent ou tout du moins cherchent à le faire quand les plus fortes certitudes s'effondrent de tous côtés.

8. Pierre Miquel (*op. cit.*, 2003) signale une partie des témoignages qu'il a recueillis à la suite d'émissions sur France Inter en 1978-1979 ou de la consultation de survivants entre 1999 et 2002. De la même façon, Éric Alary (*op. cit.*, 2013) indique à la fin de son ouvrage les nombreuses sources mobilisées, les journaux, les carnets de bord, les recueils de dessin, les récits et témoignages publiés sur Internet, mais aussi les dizaines de témoins qu'il eut l'occasion de rencontrer.

9. Selon l'estimation de Jean-Pierre Azéma, *1940, l'année terrible*, Paris, Le Seuil, 1990, à qui l'on doit le terme d'*exodien* que nous adopterons par la suite.

10. Voir le site de l'INED : <<https://www.ined.fr/fr/tout-savoir-population/chiffres/france/evolution-population/population-totale/>>.

11. E. Alary, *op. cit.*, 2013, p. 19.

PENSER L'APPROCHE SOCIALE DE L'EXODE : HYPOTHÈSES ET MÉTHODOLOGIE

Si l'exode a concerné un nombre considérable de personnes, de familles, il ne les a pas tous touchés de façon similaire. La première hypothèse postule l'influence de la position sociale sur le type d'exode. Ceci peut concerner le moment du départ, le mode de déplacement, mais aussi les conditions d'accueil. Les historiens ayant travaillé de façon approfondie sur la question ont déjà mis l'accent sur cette relation de causalité. Ainsi Pierre Miquel (2003, p. 156) signale : « Dans chaque région de départ, on constate dans les villes la précipitation des classes aisées de la population, disposant de résidences d'accueil préparées » et Éric Alary (2013, p. 179) le note aussi « Effectivement, les Parisiens ont pu voir défiler de belles voitures, en bon ordre, du moins au début, avant qu'une grande cohue ne les relâche peu de temps après, chacun essayant de fendre une foule immense de cyclistes et de piétons ». Appréhender l'hypothèse sociale et la mettre ultérieurement en relation avec le type d'exode, nécessite de disposer d'informations sur les professions des parents. Dans la très grande majorité des cas étudiés, ceci renvoie à la profession du père, la mère étant généralement définie comme « au foyer ». Le type de logement occupé au moment du départ, de même que le statut d'occupation quand celui est connu, peuvent apporter des éclairages complémentaires. Une deuxième hypothèse, liée pour partie à la précédente, nécessite de prendre plus particulièrement en compte la profession et ses spécificités. Si le taux de motorisation était faible dans la France de l'entre-deux-guerres¹², certaines professions facilitaient l'accès à un véhicule individuel¹³, ainsi dans le cas des commerçants. Par ailleurs, il est probable que certaines entreprises stratégiques aient exercé un contrôle plus strict sur leurs salariés, soit en les réquisitionnant, soit en leur offrant des facilités particulières dans le cadre de leur mission. Il peut s'agir des usines d'armement, mais également de celles devant permettre la circulation des hommes et des produits sur le territoire, ainsi de la SNCF, nouvellement créée depuis le décret-loi du 31 août 1937 et la fusion du 1^{er} janvier 1938. La question de la profession ouvre sur une autre dimension,

12. Selon J.-A. Lesourd (« Routes et trafic automobile en France », *L'Information géographique*, vol. 11, n° 1, 1947, p. 23-27) Le parc automobile estimé en 1938 était de 1 817 641 véhicules particuliers et de 541 344 camions. Sachant que le nombre de ménages en France métropolitaine était de 13 150 486 ménages lors du recensement de 1936 (voir le site Epsilon de l'Insee). Ceci donne un ratio évalué à 1 véhicule particulier pour 7,23 ménages, très variable selon les lieux. Selon le même auteur, c'est dans le département de la Seine que la densité automobile était la plus forte, avec 1 véhicule pour 12 habitants, contre 1 pour 18 habitants en moyenne en France métropolitaine, tous véhicules compris, la population en 1938 étant de 41 560 000 habitants.

13. E. Alary (*op. cit.*, 2013, p. 181) indique à ce propos : « Tout le parc automobile circulant en France dans les années 1930 s'est lancé sur les routes. Des véhicules utilitaires servent de transports collectifs : le boucher et sa camionnette aménagée en minibus de fortune, les automobiles des pompiers, les camionnettes de marchands de glace ambulants, les cars de tourisme de la capitale ».

celles de l'accès à l'information et de la capacité à l'interprétation de celle-ci¹⁴. La troisième hypothèse porte sur la densité du réseau d'interconnaissances et sur son implantation spatiale. Peuvent référer à cette catégorie, les membres de la famille, les amis et les collègues de profession. Dans certains cas, les *exodiens* ne pourront compter que sur leurs propres moyens ; dans d'autres, des soutiens potentiels, susceptibles de constituer des points d'appui, existaient sur le territoire national. Ils serviront d'abord de buts à atteindre, puis ceci ayant été fait, de lieux d'hébergement, provisoires ou de plus longue durée. La quatrième hypothèse conduit à prendre en compte le lieu de résidence initial. Même si un grand nombre d'enquêtés¹⁵ résidaient initialement à Paris ou dans son agglomération, ceci n'a pas constitué un critère de sélection¹⁶. Plusieurs facteurs ont pu jouer un rôle : la proximité des premiers lieux des combats, la résidence en ville ou à la campagne et éventuellement dans le cas de Paris, la localisation dans l'agglomération (secteur ouest ou secteur est par exemple, ceci ayant pu contribuer à orienter le sens du départ). La cinquième hypothèse se réfère à l'incidence de la structure familiale au moment du départ. De nombreux jeunes pères de famille étaient mobilisés, les mères se retrouvant seules avec des enfants. Ceci a pu contraindre la mobilité, voire à l'empêcher ou, si elle eut lieu, à la rendre plus compliquée. Par ailleurs, les familles ne fonctionnaient pas sur l'unique modèle nucléaire. D'autres personnes, en particulier plus âgées, pouvaient être impliquées dans la mobilité. Dans quel sens ceci a-t-il joué ? Parmi ces personnes plus âgées, une attention plus particulière sera portée aux anciens combattants de la Grande Guerre. Ils pouvaient être les pères (plus souvent les grands-pères) des personnes enquêtées. Compte tenu de leur expérience personnelle, quel fut leur rôle ? Comment percevaient-ils ces événements, eux qui avaient espéré que 14-18 fut la « der des ders » ?

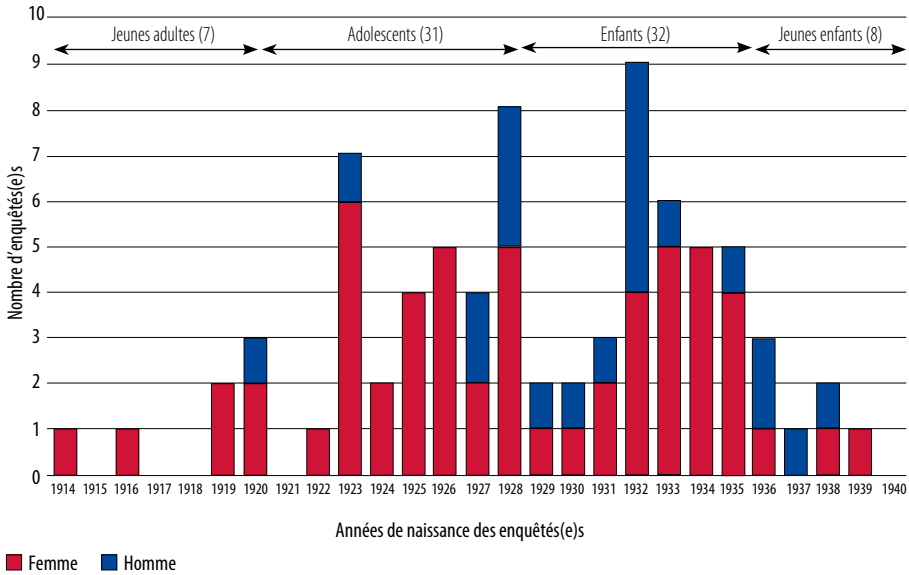
Un guide d'entretien, présenté en annexe, fournit un panorama des différentes situations. Il a été conçu pour obtenir un certain nombre d'indications sur le profil de la famille à laquelle appartenait la personne participant à l'entretien, puis sur les modalités du déroulement de l'exode, depuis les facteurs du départ, les conditions de la mobilité et le retour final vers le domicile, sachant que pour un certain nombre de personnes, ce retour s'avérera impossible.

Afin d'identifier les personnes susceptibles de participer à l'étude, un courrier explicatif a été transmis à des responsables d'EHPAD, de maisons de retraite

14. E. Alary (*ibid.*, p. 180) considère ce point comme important : « Parmi les plus aisés, certains ont souvent un meilleur accès à l'information non censurée, notamment à celle des cabinets ministériels. Ils partent donc les premiers, suivis, par effet de contagion, par les autres véhicules à moteur. Le reste des Parisiens lisent le journal et tentent de comprendre les rares nouvelles du front ».

15. Ce terme est employé car il réfère à la situation même des personnes ayant participé à l'étude. L'emploi de ce concept d'enquêté ne se substitue pas aux identités des personnes présentes dans le texte.

16. Il ne s'agissait pas par exemple de n'étudier que l'exode des Parisiens. Voir à ce propos l'exposition « Les Parisiens dans l'exode de 1940 » ayant eu lieu au Musée de la Libération de Paris – Musée du général Leclerc – Musée Jean Moulin, du 27 février au 13 décembre 2020 : <<https://www.museeliberation-leclerc-moulin.paris.fr/exhibitions/les-parisiens-dans-lexode-de-1940>>.



Graphique 1 : Années de naissance des enquêtés, lors de l'enquête sur *Les chemins de l'exode, mai-juin 1940*. Source : D. Desponds (2016-2020).

et plus tard d'associations travaillant avec des personnes âgées. La répartition des enquêtés en fonction des lieux où se déroulèrent les entretiens a été établie dans un graphique présenté en annexe¹⁷.

Ensuite, l'accord de principe ayant été obtenu de la part des responsables des établissements et les futurs enquêtés, un premier entretien collectif fut organisé¹⁸. Cette phase collective était indispensable pour exposer les objectifs de l'étude, mais également pour établir une relation de confiance avec des personnes qui participeraient ensuite à des entretiens en face-à-face. La phase collective permettait par ailleurs d'enclencher une dynamique mémorielle, de croiser les expériences vécues par les uns et par les autres. Elle conduisit à des situations humainement très enrichissantes, les souvenirs des uns permettant dans certains cas de faire remonter à la surface les souvenirs des autres. Dans un premier temps, ces échanges collectifs ne furent pas enregistrés. À cela une explication, être en capacité de relancer une personne sur un point évoqué lors de l'entretien collectif et qui ne l'aurait pas été lors de l'entretien individuel.

À la différence des personnes enquêtées par Jean Vidalenc ou de celles ayant transmis leurs témoignages à Pierre Miquel, celles que nous avons eu la chance

17. Voir le graphique 7 : Mode d'identification des enquêtés lors de l'étude sur « Les chemins de l'exode, mai-juin 1940 ».

18. Dans certains cas, celui-ci regroupa jusqu'à une dizaine de personnes.

de rencontrer étaient très âgées¹⁹. Il n'était donc absolument pas acquis que se reconstruise le puzzle des événements vécus il y avait près de 80 ans. Le projet initial visait à recueillir des témoignages de celles et ceux qui étaient enfants ou adolescents à l'époque. Le hasard des rencontres élargit le spectre générationnel, d'un côté vers des personnes plus âgées, ayant dépassé les cent ans au moment de l'entretien et inversement, et de l'autre, vers de très jeunes enfants qui n'avaient pas de souvenirs directs, mais disposaient de suffisamment d'informations sur ce que leur famille avait vécu pour qu'ils puissent témoigner. Ceci conduisit à des adaptations dans la manière d'administrer les entretiens²⁰.

19. Comme l'indique le graphique 1, certaines venaient par ailleurs consulter pour des troubles de mémoire. Il n'était donc absolument pas acquis que se reconstruise le puzzle des événements vécus il y avait près de 80 ans.

20. Voir les choix méthodologiques en annexe.

Partir : l'expérience familiale de la « drôle de guerre », une anticipation des mises à distance

Du pacte germano-soviétique du 27 août 1939, antichambre du conflit, jusqu'au début septembre 1940, date à laquelle la plupart des réfugiés étaient rentrés chez eux, en passant par le déclenchement des hostilités le 10 mai 1940 et la signature de l'armistice du 22 juin 1940 qui acta la défaite militaire de la France, les enquêtés se réfèrent à des événements qui les marquèrent¹.

Afin de pallier les risques d'invasion et de protéger les populations les plus directement confrontées aux menaces militaires, des plans d'évacuation avaient été élaborés. Les populations civiles résidant dans les départements frontaliers devaient se rendre dans des « départements de repli² », ceux du Bas-Rhin disposaient de la Dordogne, de la Haute-Vienne ou de l'Indre comme « départements de repli ». Il en allait de même pour les Parisiens et les banlieusards de la Seine. Les populations civiles résidant dans les 1^{er}, 4^e, 5^e arrondissements ainsi qu'à Colombes, Puteaux et Vincennes s'étaient vues attribuer le Calvados comme « département d'accueil³ ». La « drôle de guerre⁴ » s'amorce ainsi un déplacement des populations, dans un contexte d'incertitude consécutif au déclenchement du conflit le 3 septembre 1939, sans que s'en suivent d'opérations militaires de grande intensité⁵ à la différence de ce qui avait été vécu lors de la Grande Guerre, encore très présente dans les mémoires. Si ce premier exode était resté limité aux départements les plus directement menacés, ceci avait néanmoins conduit à d'importants mouvements de populations difficiles à gérer sur le plan logistique, qu'il s'agisse des conditions

1. Voir le document intitulé « Repères chronologiques, d'août 1939 à octobre 1940 » en annexe. Les événements (bombardement datable sur une ville, destruction d'un pont, opération militaire clairement identifiable) auxquels réfèrent les enquêtés figurent dans la mesure du possible dans cette rubrique. Nous y ferons référence à plusieurs reprises (en signalant voir « repères chronologiques »).

2. E. Alary, *op. cit.*, 2013, p. 36.

3. *Ibid.*, p. 38-39.

4. L'expression « drôle de guerre » est généralement attribuée à Roland Dorgelès, ancien combattant de 14-18, selon F. Bédarida, « De la drôle de guerre à la drôle de paix », in J.-P. Azéma et F. Bédarida (dir.), *La France des années noires*, t. 1, Paris, Le Seuil, coll. « Points-Histoire », 1993, p. 46.

5. P. Miquel (*op. cit.*, 2003, p. 26) rappelle à ce propos : « Le général Gamelin ne pouvait savoir que Hitler avait remis quatorze fois l'ordre d'attaque à l'ouest pendant la « drôle de guerre » sous des prétextes variés : conditions météorologiques défavorables, mauvaise préparation de l'armée, critiques des états-majors ».

de déplacement ou de l'accueil des populations⁶. Certains des enquêtés ont vécu les aléas de ces exodes d'avant l'exode, leurs parents ayant décidé de les éloigner des zones considérées comme les plus à risques.

«Et c'est un peu, peut-être à la demande de mes parents qui ont dit "y a qu'à l'emmener"»

Bernard D. (3, 8 ans, d'Ousson-sur-Loire à Albepierre, sa mère, ses grands-parents, sa tante et son cousin de 6 ans, en autorail, puis en voiture)⁷ indique ainsi :

Je m'y retrouve quand même (à Ousson-sur-Loire, Loiret, ndlr) si, avec ma famille. Je me retrouve avec ma mère et mes tantes, et mes oncles. Et mon père est resté à Paris, et lui il avait été réquisitionné. C'est parce que la Bourse de Paris, pour les courtiers qui avaient une voiture, on leur a mis les archives de la Bourse dans leur voiture et on les a envoyés à Vichy. Qui n'était pas le Vichy de Pétain quoi encore à l'époque. Donc lui, il était parti à Vichy, avec sa voiture. Et puis d'autres avec eux avaient des archives de courtiers tout ça... Parce que c'était à la mode à l'époque. Parce que la Banque de France avait enlevé son or. Et les musées à l'étoile et puis le gouvernement à Bordeaux, alors c'était un peu la fuite partout quoi. Alors donc en réalité tout le monde était séparé. Bah... Ousson, c'était parce que c'est mes grands-parents, son ancien directeur de... lui avait dit Monsieur D., j'ai une maison à Ousson, si vous voulez vous replier sur Ousson. Eux ils habitaient à Conflans⁸, aucune raison de partir de Conflans. Et c'est un peu, peut-être à la demande de mes parents qui ont dit «y a qu'à l'emmener», puis «il sera tranquille». Bah... y a toujours des rumeurs...

6. E. Alary, *op.cit.*, 2013, p. 46 : «A la fin septembre, l'évacuation de la Moselle est quasiment achevée et réussie ; pendant le même temps, près de 600 000 soldats y ont pris leur quartier. Au total, la Vienne a reçu 81 000 Mosellans et la Charente, 109 000».

7. Par la suite, avant la présentation d'un extrait d'entretien, les enquêtés seront systématiquement présentés de la façon suivante : Prénom, initiale du nom (du nom de jeune fille pour les femmes) (n° d'ordre de l'enquêté, de 1 à 78, âge de l'enquêté au moment de l'exode, lieu de résidence initial au déclenchement de l'exode au lieu d'aboutissement de celui-ci, composition de la famille partant en exode, mode de déplacement principal). Bernard D. est donc la troisième personne à avoir participé à un entretien en face-à-face. Par la suite, avant la présentation d'un extrait d'entretien, les enquêtés seront systématiquement présentés de la façon suivante : Prénom, initiale du nom (du nom de jeune fille pour les femmes) (n° d'ordre de l'enquêté, de 1 à 78, âge de l'enquêté au moment de l'exode, lieu de résidence initial au déclenchement de l'exode au lieu d'aboutissement de celui-ci, composition de la famille partant en exode, mode de déplacement principal). Bernard D. est donc la troisième personne à avoir participé à un entretien en face-à-face. La langue et les expressions des enquêtés ont été systématiquement conservées. Afin de faciliter la lecture, les hésitations ou répétitions ont néanmoins été supprimées.

8. Il s'agit de Conflans-Sainte-Honorine, actuellement dans les Yvelines, mais en Seine-et-Oise en 1940.

Bon, c'était au moment de là... moi j'ai dû partir avant disons... début 40. Parce qu'en réalité, il y avait cette fameuse, ce qu'ils appelaient « drôle de guerre », parce que c'était en attente. Ils se regardaient en chiens de faïence. Bah... quand on est parti les hostilités n'étaient pas commencées. Enfin moi quand je suis parti. Et c'est là que ma mère, et la famille du côté de ma mère, est venue me récupérer à Ousson. Moi, je me rappelle de 39, la déclaration de la guerre, les affiches placardées. Et puis les affiches de propagande : « Nous vaincrons parce que nous sommes les plus forts ». « La route avec Bidoque », ils disaient ça. Et puis « la route du fer est coupée⁹ ». Alors voilà. Puis « les oreilles ennemies nous écoutent », et... la cinquième colonne. Ah bah ça je m'en souviens. Je m'en souviens de la distribution de masque à gaz, avec la boîte. Ah! sinon, je m'en rappelle, on jouait sur le bord de la Loire, sur le quai d'Ousson, il y avait des soldats qui étaient venus, ils avaient des véhicules Peugeot tout neufs. Et c'était quand même en plein été, et ils faisaient tourner les moteurs. Avec mon grand-père on avait demandé pourquoi, et ils disaient qu'à l'époque on rodait les voitures. Et alors ils les faisaient tourner, ils étaient là en attente, tous les véhicules étaient neufs, c'étaient des camionnettes Peugeot bâchées à l'arrière.

« Mon père, dès la déclaration de guerre en septembre 1939, était convaincu que les Allemands avec la Luftwaffe allaient détruire Paris »

Des mises à distance précoces ont pu bénéficier des biens immobiliers dont disposait la famille comme le signale Daniel P. (49, 13 ans, de Les Yveteaux (61) à Payré (86), avec sa mère et ses frères de 18 et 19 ans, en voiture) :

Nous habitons dans une toute petite ville, une petite commune de 150 habitants qui était à 20 kilomètres d'Argentan. Ce n'est pas en ville, c'est à la campagne chez les paysans. Il y avait moi, mon père était mobilisé. Il était officier de réserve, il faisait partir du service militaire du chemin de fer et il était à ce moment-là à Lille, dans le Nord. Alors il y avait ma mère, il y avait mes deux frères qui étaient là, plus âgés que moi. Il y avait ma tante chez laquelle nous étions. C'est ma tante qui n'était pas propriétaire, bon, je voulais dire de la maison dans laquelle nous vivions à la petite campagne qui appartenait à mon père. Bah... je ne sais même pas, mais ma tante en était... en avait... la jouissance. Mon frère aîné est né en 1921, il avait donc à ce moment-là 19 ans, il avait 19, c'est ça, il était étudiant en droit. Et mon second frère était plus jeune, il passait la deuxième partie de son bac à ce moment-là. Il était né en 1922. Mon père, il a travaillé à la SNCF par rapport... pendant la guerre, parce qu'il a été muté. Comme sa spécialité à lui, comme il était officier de réserve, c'était le transport des troupes militaires, voilà et la cohabitation entre les transports militaires

9. Ceci réfère aux opérations en Norvège et à l'intervention du Président du Conseil, Paul Reynaud, devant le Sénat le 16 avril 1940.

et les transports civils c'est assez compliqué. Son métier, il était commerçant et avait un petit commerce de tissu à Paris voilà. Il était obligé de partir, de reprendre l'uniforme à 51 ans puisque ce n'est pas évident. Il était né en 1888 en 40 il avait 52 ans. Ma mère était née en 1894, à Lille. Elle était femme au foyer, en ce temps-là c'était extrêmement fréquent, ce n'était pas comme aujourd'hui. Mon père était propriétaire de cette maison. C'était une propriété qui venait de ses parents à lui. Il l'a héritée de ses grands-parents, c'était très ancien, la maison date de 1860. C'était une maison de famille c'est ça, il y avait quelques hectares de terre autour. Ces hectares de terre étaient loués à un cousin qui habitait à 25 kilomètres de là et donc on ne vivait pas d'agriculture, juste un jardin potager. Mon père, dès la déclaration de guerre en septembre 1939, était convaincu que les Allemands avec la Luftwaffe allaient détruire Paris. Alors, c'est pas ce qui s'est passé, les Allemands n'ont pratiquement pas détruit, ils n'ont pas bombardé Paris... enfin il croyait qu'il était beaucoup plus sage d'évacuer dans ce petit village ou normalement on serait à l'abri. Voilà oui, c'est cela, on a anticipé, c'était un point d'appui. On est parti parce que toutes les vacances, on les passait-là depuis des années. Quand les vacances ont été autorisées en juillet 1939, comme d'habitude on est parti là-bas et puis... en septembre, 1^{er} septembre après, la guerre s'est déclarée, Hitler a envahi la Pologne, comme souvenir c'est ça. Et à ce moment-là mon père a dit bah... vous restez là, vous ne rentrez pas à Paris, vous restez là. Alors on a pris les dispositions pour les études, moi je travaillais par correspondance avec un cours qu'était à Paris, mon frère aîné qui faisait Droit travaillait aussi par correspondance avec la faculté de Droit de Paris, et l'autre qui préparait le bac a été mis dans un collège à Flers-de-l'Orne qui était à 25 kilomètres. C'était une anticipation, exactement. Une anticipation par rapport aux risques, une anticipation qui pouvait paraître exagérée, bah tant pis c'était comme ça. Mon père, il a été mobilisé jusqu'à la fin de la première partie de la guerre, c'est-à-dire jusqu'à l'armistice de 1940 qui a été signé par Pétain, en juin, mois de juin 40, c'est ça voilà. En ce moment-là, il se trouvait sur ce qu'on appelle la « zone libre ». Il a été démobilisé 2 ou 3 mois plus tard et il nous a rejoints à ce moment-là, dans ce pays qui s'appelle si vous le voulez, Les Yveteaux, tout petit pays de 150 habitants, tout un coin sans histoire. C'est ça, on y serait beaucoup plus en sécurité effectivement, il n'était pas question que les Allemands aillent bombarder ce petit village de rien du tout, sans intérêt, ça n'a pas de sens. Alors, il y avait de la famille autour, dans ses environs, plusieurs cousins germains, des neveux de mon père, qui habitaient dans une région de 25 kilomètres, il devrait y en avoir au moins 4. C'est ça, le plus loin était à Alençon qui étaient à 49 kilomètres.

L'éloignement des enfants durant la « drôle de guerre » est signalé par Raymonde D. (9) qui devra aller récupérer sa petite fille placée chez une nourrice à Connerré (Sarthe) avant de pousser plus loin son exode et par Renée S. (39). Dans ce cas, elle et son frère avaient été envoyés à Canapville (Calvados) afin de les installer en lieu sûr. Sa mère, accompagnée de son oncle, devra aller les récupérer en urgence en voiture avant de partir en exode depuis Paris. Comme nous aurons l'occasion de le voir plus loin, il arrive que des choix d'éloignement des enfants se révèlent au

final peu judicieux. Le cas de Christian L.-M. (74) est sur ce point emblématique. Afin de le protéger, ainsi que son frère et sa sœur, de possibles bombardements sur Paris, la mère décida d'envoyer les trois enfants chez ses parents demeurant à Mainbressy (Ardennes). Située à 70 kilomètres à l'ouest de Sedan, la commune était en effet potentiellement protégée par les Ardennes « infranchissables¹⁰ », selon le dogme ayant cours dans l'état-major français... jusqu'à l'offensive du 10 mai 1940. Les populations civiles des Ardennes étaient néanmoins considérées comme potentiellement menacées puisque deux départements de repli leur avaient été attribués : la Vendée et les Deux-Sèvres. Comme nous le verrons ultérieurement, cette situation conduisit Christian L.-M. à vivre l'un des exodes parmi les plus périlleux. Les évolutions de la situation internationale conduisirent dans certains cas à des va-et-vient entre un éloignement de Paris, puis un retour quand les choses semblaient s'apaiser.

« Par crainte des bombardements, car on en parlait beaucoup début septembre 1939, nous repartîmes pour les Bordes »

Ce schéma est décrit par Jacques D. (50, 13 ans, de Puteaux (92) aux Bordes (89), avec sa mère, son frère de 4 ans, sa grand-mère, sa tante et sa cousine, en train)¹¹ :

Avec la famille (grand-mère, maman, Charlotte, Fernande, Claude et moi), nous passâmes le mois d'août 1939 aux Bordes (Yonne), dans la maison¹² de la tante Ninie. Nous rentrâmes fin août. Les mauvaises nouvelles arrivèrent et puis l'attaque par les Allemands de la Pologne, l'Angleterre, puis la France déclarèrent la guerre à l'Allemagne le 3 septembre 1939. Papa fut à nouveau mobilisé dans le train. Il partit rejoindre la caserne Mortier et ensuite fut cantonné dans l'Aube. Par crainte des bombardements, car on en parlait beaucoup début septembre 1939, nous repartîmes (maman, Claude

10. Sur ce point les analyses de Frédéric Guelton (F. Guelton, « Comprendre la défaite : "Les forêts des Ardennes sont impénétrables..." », in S. Martens et S. Prauser (dir.), *La guerre de 1940. Se battre, subir, se souvenir*. Villeneuve-d'Ascq, Presses universitaires du Septentrion, 2014, p. 77-86) sont éclairantes, il signale que le danger avait été clairement estimé par les expertises du général Prételat, mais sciemment réfutées par l'état-major. Ses erreurs d'analyse ayant conduit à « l'impensable » effondrement militaire de mai-juin 1940 ont été diagnostiquées avec une extrême lucidité, au cœur même de la débâcle par Marc Bloch (M. Bloch, *L'étrange défaite*, Paris, Société des éditions Franc-Tireur, rédigé en 1940, publié en 1946).

11. Ce témoignage nous a été confié sous deux formes, l'une écrite, reproduite ici et une seconde orale, lors d'un entretien qui eut lieu le 9 juin 2017. La version orale sera exploitée ultérieurement.

12. Cette petite maison, petite dépendance d'une ferme, avait été acquise deux ans plus tôt par cette grand-tante suite à la vente de la maison dont elle disposait dans les Ardennes. Cette vente avait été suscitée par les constructions de « maisons fortes » militaires dans la région.

et moi) pour les Bordes¹³. J'allais à l'école des Bordes durant le mois de septembre et une partie du mois d'octobre. C'était la véritable école de campagne mixte ! Une classe pour les petits avec M^{me} B., une classe pour les grands avec M. B. Il y avait un grand poêle à bois au fond de la classe et les enfants étaient de corvée de bois. Il y avait également dans cette classe des enfants de réfugiés qui venaient de l'Est¹⁴. En tant que Parisiens, nous n'étions pas très aimés (nous étions deux, Josiane et moi) des enfants de réfugiés et de ceux des Bordes. Nous nous faisons traiter de « Parisiens gros becs...¹⁵ ». Papa était dans l'Aube, à Chaource, ce n'était pas très loin des Bordes, mais cela se trouvait dans le secteur militaire. Maman obtint une autorisation et après bien des difficultés de transport, alla voir papa dans son cantonnement. Nous rentrâmes à Puteaux mi-octobre. Je reprenais l'école rue Benoît Malon, celle de la rue de la République était réquisitionnée pour les pompiers. Nous allâmes à l'école avec nos masques à gaz qui étaient rangées dans des boîtes cylindriques grises. Quelquefois en classe, nous les utilisions en exercice d'alerte. C'est dans cette école que je vis Saint-Exupéry. Je me souviens très bien de lui, mais je ne me rappelle plus quel fût son exposé : peut-être de la guerre, de l'aviation et du « Petit Prince ». Chaque habitant avait un abri d'affecté. Nous au 52 rue Roque de Fillo, nous avions l'immeuble du 48, qui était un grand immeuble, mais qui avait des caves solides. Nous devions également badigeonner les carreaux sans volet en bleu et ceux avec volets nous devions y coller des croisillons de papier. Il y avait des chefs d'îlots qui avaient la responsabilité de faire entrer les gens dans les abris dès que la sirène retentissait. Ils faisaient partie de la défense passive. Au début de la guerre, il y eut quelques alertes, mais sans suite. Les premiers temps les gens allèrent dans les abris, puis ensuite restèrent chez eux. Maman ne travaillait pas, Claude avait alors 4 ans, elle devait alors toucher une allocation, soit de la TCRP (le père était machiniste à la TCRP, ndlr), soit de l'État. Je ne me souviens pas de restrictions pendant les premiers mois de guerre. Peut-être le charbon et les produits venaient des colonies ? L'hiver 1939-1940 fut extrêmement froid. Il gela et neigea pendant de longs jours. Papa changeait de cantonnements, entre autres, il alla à Loos-les-Gohelle dans le Nord, en Woëvre dans l'Est et resta un certain temps près de Saint-Gobain dans l'Aisne. Dans l'Aisne, il était à Thourotte. Comme dans les lettres il se plaignait amèrement de la vie qu'il subissait, maman obtint un nouveau sauf-conduit et alla le voir à Thourotte. En arrivant elle fut assez surprise, car la vie dans le camp ne correspondait pas à celle décrite dans les

13. Comme il a été indiqué précédemment, les habitants de Puteaux étaient censés, selon les plans d'évacuation des Parisiens et banlieusards de la Seine, se rendre dans le Calvados. La maison acquise par la grand-tante fournit là une solution alternative à la famille.

14. Cette remarque est surprenante car l'Yonne était bien un département de repli, mais pour les habitants du 20^e arrondissement de Paris et pour les communes de Brie-sur-Marne, Noisy-le-Sec, Romainville, Vanves et Vitry.

15. Nous aurons l'occasion de revenir sur ce point ultérieurement, à partir d'autres témoignages. Si les déplacements ont lieu au sein du territoire national, les frictions sont fréquentes entre populations venant d'horizons différents. Elles peuvent concerner les Parisiens, mais aussi fréquemment les évacués (lors de la « drôle de guerre ») ou plus tard les réfugiés (pendant l'exode) des départements limitrophes de l'Allemagne.

lettres : ce n'était que temps mort, rigolades et le pinard et le « lait de bouc » (pastis) coulaient drus. On a souvent reparlé de ce voyage...

Comme nous le verrons plus loin, lorsque la famille partira en exode, ce sera vers la petite commune de l'Yonne, précédemment mentionnée, qu'elle se dirigera.

Si ce « premier exode » se déroule dans une atmosphère de tension, il s'appuie néanmoins sur des plans qui avaient été conçus par des instructions datant de juin 1935 et juillet 1938 dans la perspective d'un conflit avec l'Allemagne nazie¹⁶. Les grandes lignes en avaient été tracées, mais demeuraient de nombreuses incertitudes sur les conditions de déplacement et les capacités d'accueil. Dans certains cas, les instructions fournies quant aux départements de repli contribueront à orienter l'exode de mai-juin 1940, ainsi pour Christian L.-M. (74). Il est par ailleurs possible de constater, comme dans le cas de Jacques D. (50), une hésitation entre éloignement du domicile ou retour vers celui-ci, en résultante de la perception que la famille se fait des risques liés à la guerre.

16. E. Alary (*op. cit.*, 2013, p. 35-36) fournit des précisions sur ce point : « Vingt et un départements sont priés d'organiser un éventuel repli de leur population ; l'instruction de 1939 tente de mieux rationaliser les évacuations, sans être suffisamment claires sur la logistique disponible pour le transport et la restauration des évacués. Ces négligences poseront d'énormes problèmes par la suite. En 1938, il y a urgence à finir les plans, car les tensions avec les nazis se font plus précises. Des itinéraires par la route et par le rail sont prévus pour l'évacuation. Il revient aux militaires d'organiser en priorité les éloignements, car ces plans sont intégrés à la stratégie générale. Rien ne doit entraver l'acheminement des soldats sur les routes principales. Les routes secondaires sont "réservées" aux évacués éventuels. Les replis se feront en voitures légères ou en bus. Il faut donc penser à créer des "garages" pour le repos, à savoir des parkings plus ou moins bien aménagés, le ravitaillement en nourriture et en essence, d'éventuels conseils pour poursuivre la route et, enfin, les secours en cas de problème de santé. Tout semble au point, même le fléchage dont chaque commune aura donc la charge sur son territoire ». Le pays compte donc sur l'efficacité de son administration, sur la qualité de son maillage viaire et sur sa relative profondeur spatiale pour pouvoir faire face à un déplacement massif, mais ordonné, de ses populations menacées, à la condition de disposer de suffisamment de temps.